

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche

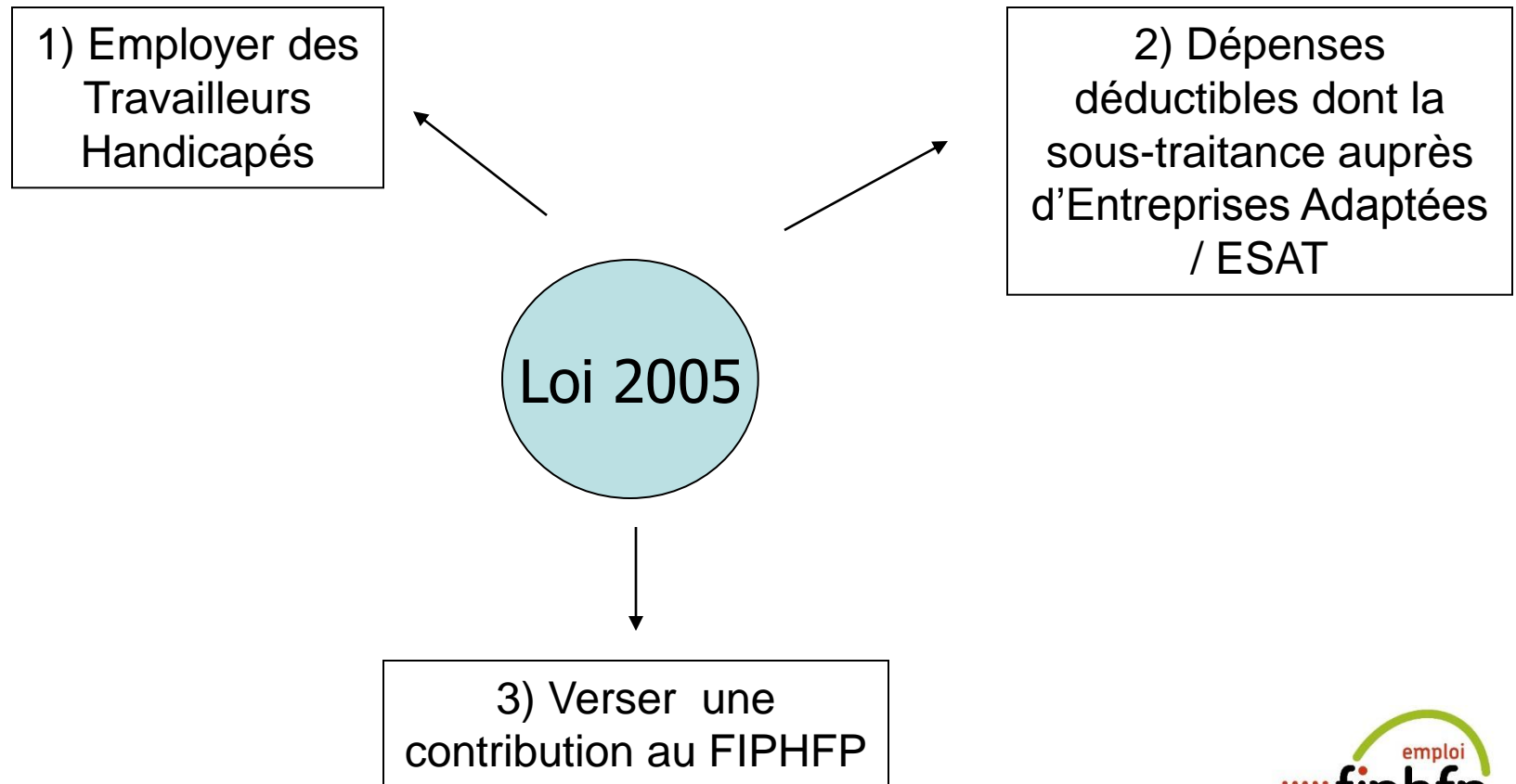
Mardi 4 novembre 2014



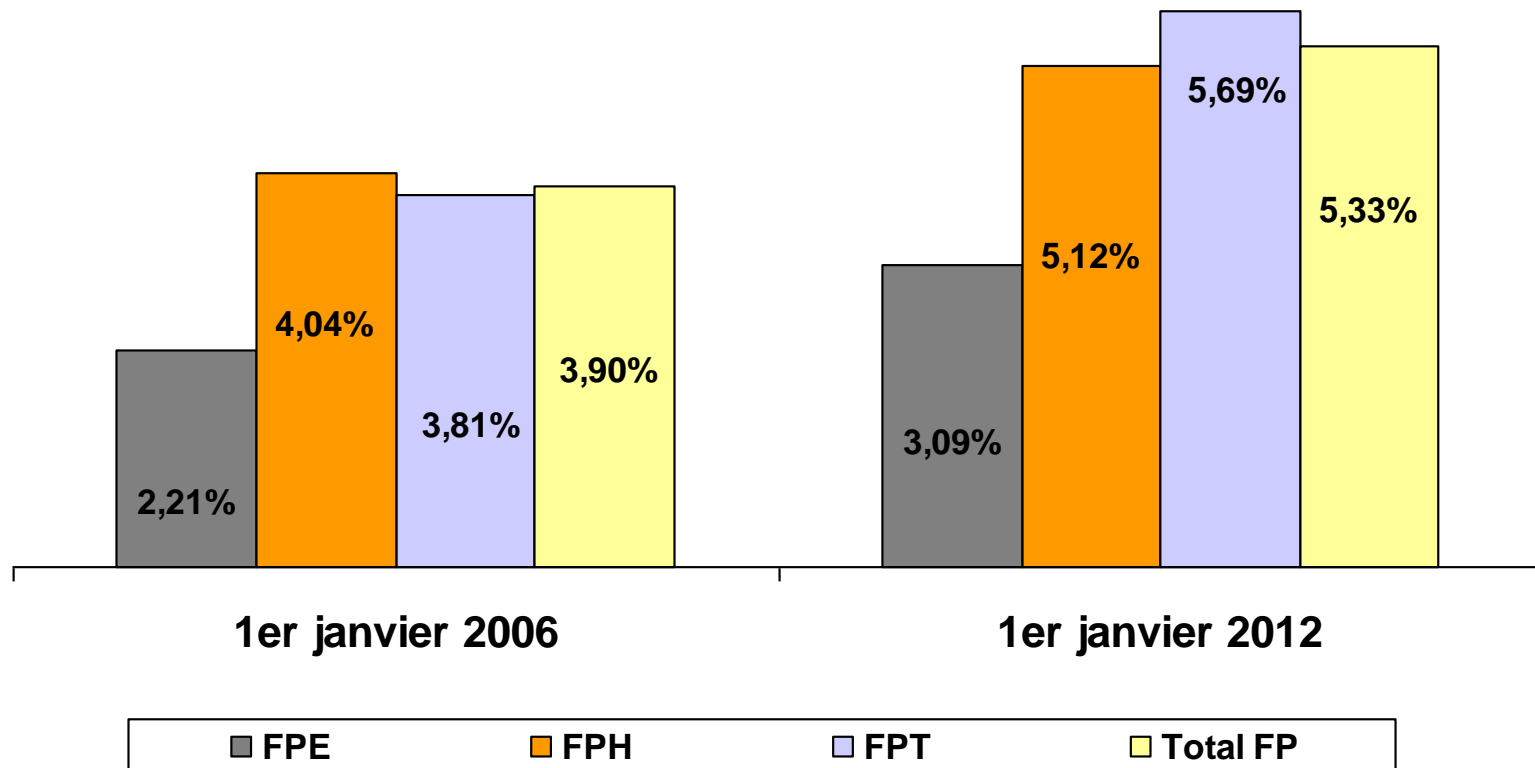
Présentation générale du FIPHFP : quelques principes directeurs

- Financer le surcoût lié à la compensation du handicap
- Prendre en considération les financements des autres organismes (PCH,...)
- Étudier et prendre en compte les situations singulières
- Mettre en place un dispositif qui permet de préfinancer les aides (dispositif de conventionnement)
- Mettre à disposition un catalogue des aides téléchargeable en ligne et dématérialiser les demandes d'aides FIPHFP sur une plate-forme en ligne sécurisée e-services (plate-forme accessible sur www.fiphfp.fr)

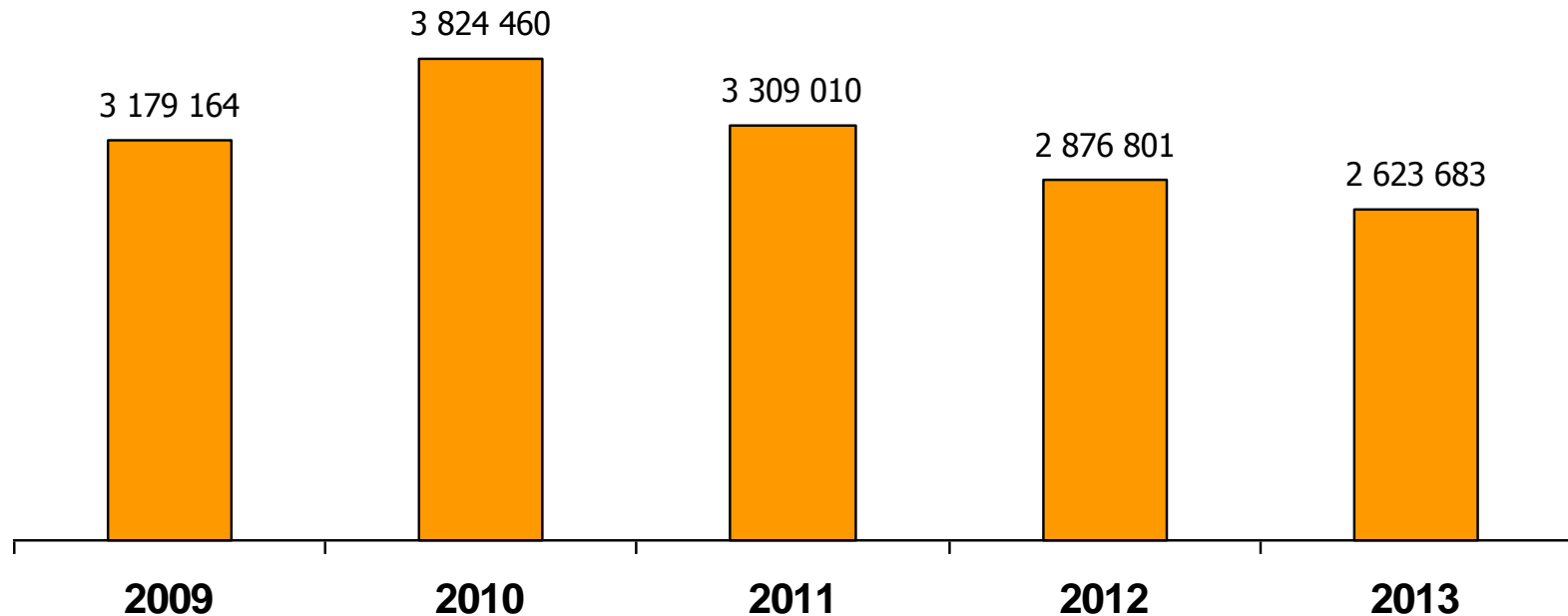
Les différentes possibilités pour respecter les 6% dans le public



Les employeurs publics et le taux d'emploi en Basse-Normandie



Les contributions des employeurs publics en Basse-Normandie

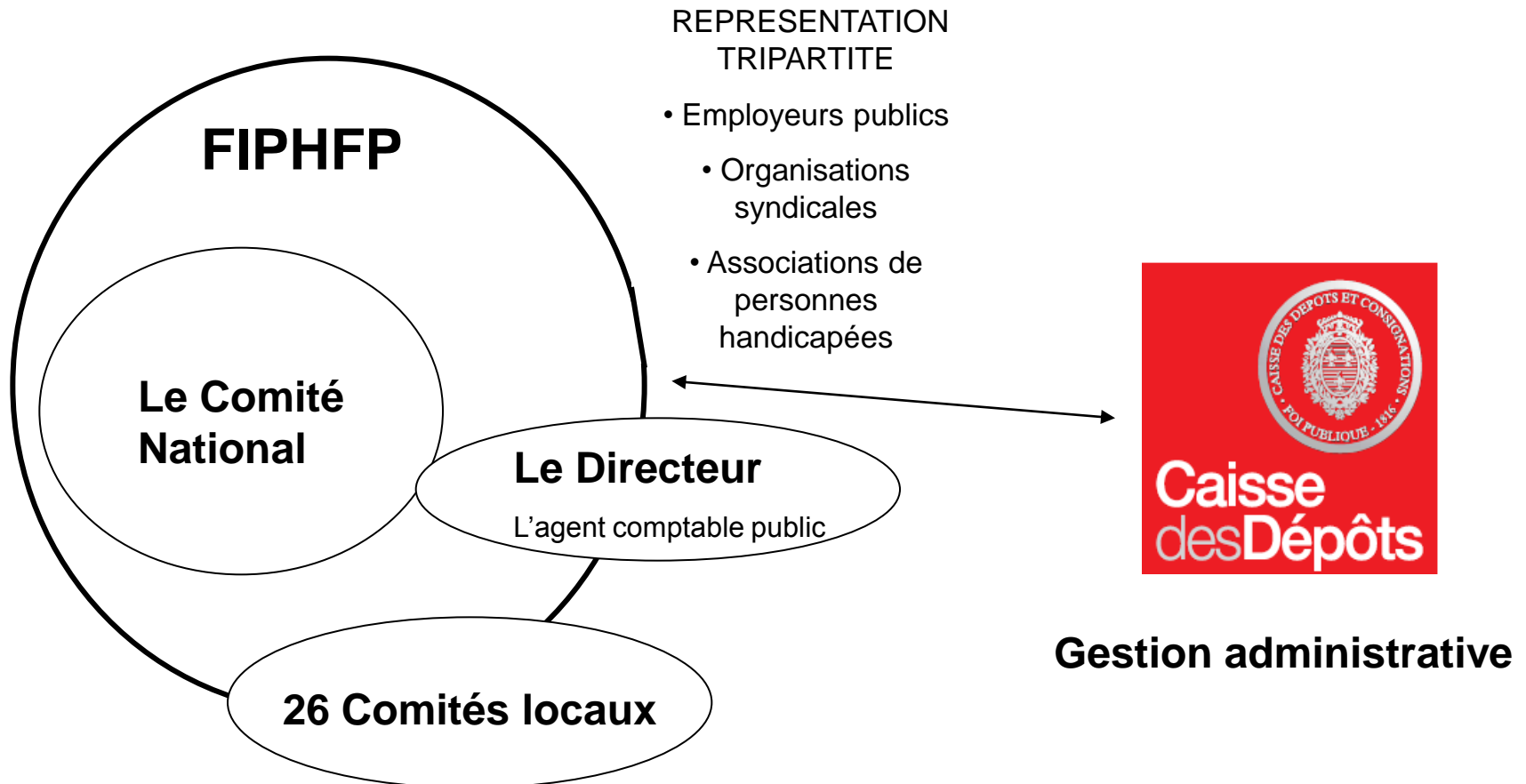




- Le FIPHFP a pour missions de favoriser, grâce à une politique incitative :
 - le recrutement des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques
 - le maintien de ces personnes dans l'emploi
- Les financements du FIPHFP :
 - des aides ponctuelles dans le cadre d'un catalogue des aides (bilans de compétences, aménagements, formations...)
 - des conventions bilatérales avec des Collectivités Territoriales, des Hôpitaux, des Ministères (convention emploi ou convention accessibilité)
 - les opérateurs (Centres de Gestion, Cap Emploi, Sameth, ANFH, CNFPT, ...)

LE FIPHFP : Son organisation

Un Établissement public administratif
Placé sous la tutelle de l'État



LE FIPHFP : Les Comités Locaux

Les membres sont nommés pour 3 ans, excepté les élus locaux FPT nommés pour 6 ans.

LE PREFET DE REGION
ou son représentant
Président (FPE)

2 Directeurs de
Services régionaux
(FPE)

3 élus locaux (FPT)

1 représentant
de la FPH

COMITE LOCAL
17 membres ayant voix délibérative

7 représentants
des OS

3 représentants
des associations

Au niveau national

CGT, CFDT, FO,
UNSA, CFE-CGC,
CFTC, FSU

Titulaires : APF, FNATH, UNISDA
Suppléants : CNPSAA, UNAPEI, UNAFAM

- Le FIPHFP finance, notamment, dans le cadre du maintien dans l'emploi :
 - Des aménagement des postes de travail
 - Des bilans de compétences
 - Du tutorat
 - Des formations
 - Du transport travail/domicile
 - Des auxiliaires de vie
 - ...

www.fiphfp.fr

